

LES FINANCES DE LA COMMUNE

par Pascal FORMISYN, Adjoint au Maire, en charge des Finances

Le conseil municipal du 31 janvier 2019 avait présenté les orientations budgétaires de la commune pour l'année 2019. Le conseil municipal du 14 mars 2019 a présenté les comptes de gestion et les comptes administratifs 2018 ainsi que le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2019.

Quelques modifications ont été apportées dans la structuration des différents budgets de la commune depuis 2018 :

> Suppression du budget annexe « des Bureaux de France » du fait de la vente de ces derniers ;

> Suppression du budget annexe de « l'Espace Culturel Alpha » avec réintégration des activités spectacles dans le budget principal de la commune.

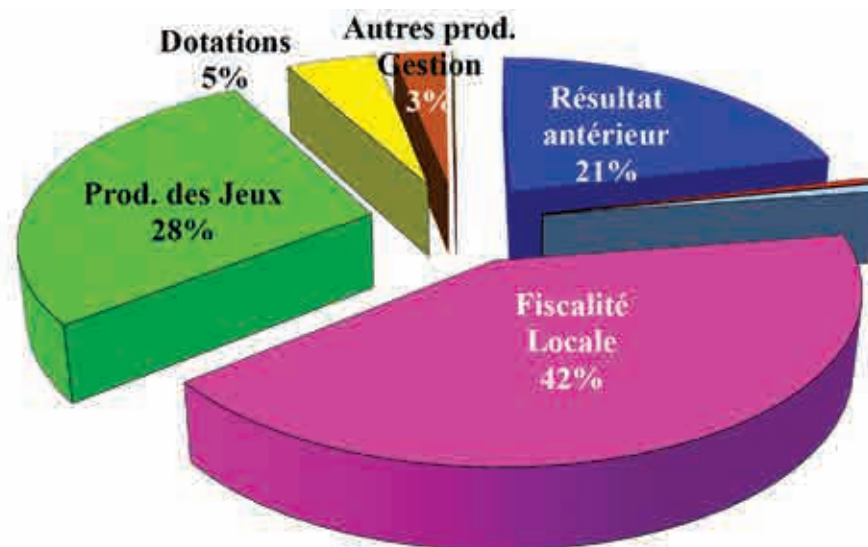
Ainsi, un seul et unique budget de la commune subsiste en 2019.

1 - Les comptes administratifs 2018 (budget principal et budget annexe « Espace Culturel Alpha »)

Ressources de la commune

Les ressources de la commune intègrent 3 composantes principales : la fiscalité locale, le produit des jeux et le résultat de l'année 2017. Ces ressources s'élèvent en 2018 à **7,12 M€**.

Dans ces ressources, la part de la fiscalité locale est devenue prépondérante avec près de 42% des recettes de la commune puis le produit des jeux qui s'élève à 28% de ces recettes. Le résultat antérieur se situe à **1,5 M€** (21%). La figure suivante présente les principales ressources de la commune en 2018.

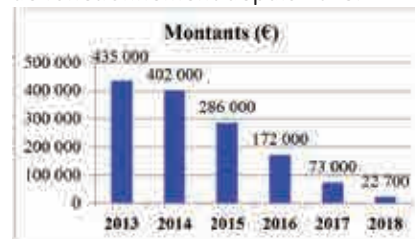


Il faut cependant noter quelques points particuliers concernant cet exercice :

- **La fiscalité locale (2,18 M€)** restent toujours à un niveau satisfaisant et ne nécessite pas d'augmentation des taux de fiscalité : les taux votés en conseil municipal restent donc inchangés par rapport à 2018 et n'ont pas été modifiés durant ce mandat.

Ce sont les mêmes taux depuis 2011.

- **La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)** s'effondre en 2018 pour atteindre **22 k€**. La figure ci-dessous vous présente la raréfaction de cette dotation de fonctionnement depuis 2013.



- **Le produit des jeux (1,98 M€)** : Le montant du produit des jeux du Casino « Le Lyon Vert » a été partagé pour la dernière fois entre les communes de la Tour-de-Salvagny et de Charbonnières-les-Bains en 2017 sous l'égide du syndicat intercommunal, le SIRISH.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, ce syndicat intercommunal a été dissous, suivant en cela les dispositions de la loi d'Avril 2006 sur le tourisme.

Un conventionnement, longuement négocié entre les 2 communes, régit maintenant la répartition du produit des jeux : 47% des ressources du Casino pour Charbonnières-les-Bains et 53% pour la Tour-de-Salvagny.

Ce montant prend en charge les frais qui étaient autrefois supportés par le syndicat dissous et qui sont maintenant portés par le budget de la commune de La-Tour-de-Salvagny. Les ressources correspondant au produit des jeux est estimé à environ 2,15 M€/an pour notre commune.

> Le montant perçu cette année ne reflète que 11 mois d'activité pour de simples raisons comptables. Un bonus de près de 450 k€ a été attribué à notre commune à la fois pour solder le 12^{ème} mois qui n'apparaissait pas dans les comptes et le solde d'activité lié à la dissolution du syndicat.

Les ressources liées aux produits des jeux et à la fiscalité locale représentent 70% des ressources de la commune venant conforter un résultat antérieur très satisfaisant à 1,5 M€.

Dépenses de la commune

Les dépenses de la commune se situent, en 2018, à 6,05 M€, bien en deçà du budget primitif. Ce montant est également le plus bas depuis 2015. Le fonctionnement réel de la commune (c'est-à-dire hors amortissement et personnel) s'élève à 3,7 M€ traduisant les efforts d'économie et de rationalisation des dépenses. Une baisse de 5% des dépenses est ainsi enregistrée.

Les dépenses réelles de personnel s'élèvent à 1,7 M€ et restent très stables ; elles représentent 28%* du budget de fonctionnement (ce qui est un taux assez bas pour des communes de notre strate).

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent en 2018 à 6,05 M€ se répartissant entre le fonctionnement réel, les dépenses de personnel et les amortissements.



Ventilation des dépenses de fonctionnement en 2018

* : la valeur de 28% pour le personnel s'entend sur le budget total hors excédent.

Investissements de la commune

En ce qui concerne les investissements, une somme de **2,06 M€** a été engagée qui porte sur les réalisations principales suivantes :

Maison des Arts : **902,5 k€** (202,5 k€ en 2017)

Fin Achats route de Paris : **321,8 k€** (pour mémoire, l'achat de ces locaux, pour un montant total de **1418,6 k€** a été effectué sur 3 exercices financiers)

Aménagements extérieurs et sentiers : **25,8 k€**

Equipement informatique : **16,3 k€**

Immobilisations corporelles : **298,5 k€**

Subventions d'équipement : **348,7 k€**

Emprunt : **50,5 k€**

Bilan

Le compte administratif 2018 du budget principal fait apparaître un excédent de **1,07 M€** et un amortissement de **661 k€**. La Capacité d'Auto-Financement de la commune est donc portée à **1,73 M€**, ce qui est un très bon résultat dans le contexte actuel.

La capacité d'Autofinancement de la commune se situe à 1,7 M€ en 2018 et constitue un excellent résultat.

La commune dispose donc aujourd'hui, et en tenant compte de la vente des Bureaux de France d'une capacité de financement de projets de plus de 5 M€ mais avec toute la prudence nécessaire compte-tenu du contexte actuel.

Les budgets annexes

À côté du budget principal, la commune disposait de 2 budgets annexes : les Bureaux de France qui a été clos en 2017 et l'Espace Culturel Alpha qui a été clos fin 2018. Néanmoins, il faut établir un compte administratif pour cet Espace Culturel. En revanche, il n'y aura plus de budget annexe dès 2019 et le budget principal de la commune sera le seul budget effectif.

L'Espace Culturel Alpha

Le budget de l'Espace Culturel Alpha laisse apparaître un résultat de **37 500 €** sur l'exercice 2018 en fonctionnement et de **70 150 €** en investissement. Pour mémoire, ce budget était alimenté par le budget principal de la commune à hauteur de **145 000 €** en 2017.

Ce budget est donc clos fin 2018.

2 - Le budget primitif 2019

Ce budget est donc présenté de façon unique après la clôture des budgets annexes. Après l'analyse des comptes administratifs, le budget prévisionnel pour l'année 2019 a été présenté en commission Finances et au Conseil Municipal : 4 postulats ont prédominé dans l'élaboration de ces budgets prévisionnels

> Le maintien d'une fiscalité locale inchangée en 2019 ;

> Un endettement à minima sur des projets productifs ou générateurs de recettes ;

> Un budget économe, adapté et maîtrisé, en cohérence avec les incertitudes fortes de la période et avec l'objectif d'un excédent de fonctionnement d'au moins **400 000 €** en 2019 ;

> La défense et la protection des revenus de la commune.

Ressources de la commune

Le budget primitif 2019 montre un niveau de recettes prévisionnelles de **7,9 M€** : la forte progression de ce budget est liée au rattachement de l'ex budget annexe de l'Espace Culture Alpha ainsi qu'à la reprise d'un excédent de fonctionnement qui avait été transféré au budget investissement.

Pourquoi une reprise de l'excédent de fonctionnement ? En 2016, il y a eu la signature d'un bail emphytéotique avec

la Société d'Economie Mixte de Construction du Département de l'Ain (SEM CODA) pour le bâtiment « les Erables » pour un montant de **1 050 000 €**. Cette somme a été affectée au budget de fonctionnement de la commune de Charbonnières-les-Bains alors qu'elle aurait dû être affectée au budget d'investissement.

Aussi afin de régulariser cette écriture et pouvoir élaborer un BP 2019 le plus sincère possible, il est proposé de prendre les excédents de fonctionnement transférés en Investissement (1068) des années 2013 et 2014, à savoir :

2013 : **229 516,75 €**

2014 : **951 417,79 €**

Soit un total de **1 180 934,54 €**.

La fiscalité locale

Comme nous l'avons annoncé, les taux de la fiscalité locale resteront inchangés en 2019 (vote de la commission Finances et du Conseil Municipal). Pour mémoire,

ces taux s'établissent à :

- Taxe d'Habitation = 10,76%
- Taxe Foncière sur le Bâti = 10,43%
- Taxe Foncière sur le Non-bâti = 16,29%

Le produit des jeux (Casino le Lyon Vert)

Le montant qui sera reversé à notre commune par La-Tour-de-Salvagny s'établira à **2,1 M€** environ pour 2019.

Un excédent prévisionnel de **400 k€** et les amortissements devraient autoriser une capacité d'Autofinancement d'environ **1,1 M€**. La maîtrise des dépenses pour des économies drastiques devra présider à l'amélioration de notre excédent.

Le budget prévisionnel de recettes pour la commune en 2019 devrait s'établir à près de 7,9M€. Une Capacité d'Autofinancement de 1,1 M€ est attendue.



Dépenses de la commune

Les dépenses globales de la commune ont été prévues à hauteur de **7,9 M€** en équilibre avec les recettes. Les dépenses réelles de fonctionnement (hors personnel et amortissements) ont été prévues à **4,76M€** et devront être contenues à ce

niveau du fait de la baisse des ressources (en particulier du produit des jeux).

L'augmentation de ce montant est due à l'intégration des dépenses de l'Espace Culturel Alpha, à l'imputation de nouvelles pénalités SRU ainsi qu'à une augmentation du budget lié au personnel.

Investissement

Les dépenses d'investissement ont été prévues à hauteur de **8,17 M€** dont **1,5 M€** qui sont placés en réserve.

Les principales réalisations proposées sont les suivantes présentées dans le tableau ci-dessous.

Opérations principales	Montants 2019 (k€)
Emprunts	56,7
Subventions équipement	308,6
Immobilisations corporelles (dont maintenance)	685,8
Participation SEMCODA	177
Maison des Arts	3 005 (36%)
Salle Sainte-Luce	100
Parc des Sports	43
Equipement informatique	55
Aménagements extérieurs	273
Réserves foncières (achats éventuels)	1 500 (18%)
Ecole maternelle / Restaurant Scolaire	113
Pôle Enfance Jeunesse	170
Avenue Charles de Gaulle	215,4
Total général	8 169,9

Une évaluation des besoins et une évaluation des possibilités réelles de la commune sont effectuées annuellement, pas à pas, dans le contexte budgétaire que nous connaissons qui nécessite vigilance et prudence.

Maîtriser les incertitudes actuelles et avoir une gestion prudente et précautionneuse nous semblent aujourd'hui nos meilleurs alliés. Malgré des coûts supplémentaires élevés et des recettes qui diminuent, nous devons maintenir le cap affiché de finances saines et pérennes ! Notre commune bénéficie de cette spirale vertueuse car elle est souvent citée aux premières places des différents palmarès publiés dans la presse.